



Les jeunes de banlieue d'origine maghrébine : entre galère et emploi stable, quel devenir ?

Emmanuelle Santelli



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/remi/4171>
DOI : 10.4000/remi.4171
ISSN : 1777-5418

Éditeur

Université de Poitiers

Édition imprimée

Date de publication : 1 octobre 2007
Pagination : 57-77
ISBN : 978-2-911627-46-6
ISSN : 0765-0752

Référence électronique

Emmanuelle Santelli, « Les jeunes de banlieue d'origine maghrébine : entre galère et emploi stable, quel devenir ? », *Revue européenne des migrations internationales* [En ligne], vol. 23 - n°2 | 2007, mis en ligne le 01 octobre 2010, consulté le 15 avril 2022. URL : <http://journals.openedition.org/remi/4171> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/remi.4171>

Ce document a été généré automatiquement le 15 avril 2022.

© Université de Poitiers

Les jeunes de banlieue d'origine maghrébine : entre galère et emploi stable, quel devenir ?

Emmanuelle Santelli

NOTE DE L'AUTEUR

Cet article reprend des éléments développés dans l'ouvrage paru en 2007 : *Grandir en banlieue. Parcours de jeunes français d'origine maghrébine*, CIEMI, Paris : contact@ciemi.org. Je remercie Estelle Bonnet qui a bien voulu m'apporter son aide lors de la relecture de ce texte.

- 1 De nombreuses études ont été consacrées aux jeunes d'origine étrangère, et en particulier à la question de leur insertion socioprofessionnelle du fait de l'acuité des problèmes d'emploi qu'ils rencontrent. Les enquêtes nationales, réalisées depuis les années 1990¹, ont notamment mis en évidence les écarts de situation entre les jeunes de parents nés à l'étranger et les jeunes de parents nés en France. Parmi les premiers, les jeunes d'origine maghrébine subissent tout particulièrement un traitement inégal : leur taux de chômage est au moins deux fois plus élevé. R. Silberman et I. Fournier (2006) soulignent l'impact de cette « pénalité ethnique », y compris lorsque ces jeunes entrent sur le marché de l'emploi dans un contexte économique plus favorable.
- 2 Les enquêtes qualitatives ont quant à elles été davantage consacrées aux « jeunes de banlieue », et l'ouvrage de F. Dubet (1987) a probablement été parmi les premiers à nous conduire dans le quotidien de ces jeunes. Toutefois, la spécificité de ces recherches est de s'intéresser aux jeunes d'un quartier ou d'une petite ville, généralement parmi les plus visibles ou les plus stigmatisés, ou à un groupe défini en référence à son engagement religieux ou à une pratique spécifique². Rares ont été les travaux à s'intéresser à la totalité des jeunes qui ont grandi dans le même univers urbain d'un quartier.

- 3 Dans cet article, seront présentés les résultats de mon enquête qui s'est attachée à analyser les trajectoires professionnelles de l'ensemble des jeunes français d'origine maghrébine³ qui ont grandi dans le même quartier (cf. Encadré). Il a alors fallu, dans un premier temps, retrouver ces jeunes pour reconstituer, une fois adulte, leur parcours, quel que soit l'endroit où ils habitent au jour de l'enquête⁴. Car, l'enjeu de ce travail empirique a été de considérer tout à la fois les jeunes qui demeurent dans le quartier et ceux qui en sont partis, les jeunes qui sont exclus du monde du travail et ceux qui occupent un emploi, les jeunes qui sont isolés et ceux qui sont insérés dans de nombreux et denses réseaux sociaux.
- 4 La méthodologie retenue a impliqué la constitution d'une cohorte pour questionner les trajectoires de ces jeunes, et vérifier si le fait de grandir dans un même quartier de banlieue préfigure une communauté de destins à l'âge adulte. Ainsi, cette approche invite à considérer, malgré des expériences communes, la diversité des devenir socioprofessionnels. Avant d'aborder la typologie qui distingue quatre types de trajectoires d'insertion professionnelle, il est nécessaire de décrire l'intérêt de la méthode. Un encadré précisera également les conditions du travail de terrain. Les résultats de l'enquête seront ensuite présentés, articulant un cadrage statistique et l'expérience biographique pour chaque type de trajectoires, avec en filigrane la volonté d'appréhender plus généralement la question de la place de ces jeunes dans la société.

La cohorte : une nouvelle approche, des résultats plus contrastés

- 5 La cohorte retenue, au sens où tous les individus ont connu un même événement durant la même période, ici, le fait d'avoir grandi ensemble dans un même quartier populaire, est composée de jeunes âgés de 20 à 29 ans en 2003. Ils ont fréquenté l'une des écoles primaires du quartier et leurs parents sont issus de l'immigration maghrébine⁵. Au total, 473 jeunes composent la cohorte, parmi lesquels 200 ont été enquêtés par questionnaire, au sujet des différentes étapes de leur parcours, et 30 entretiens biographiques approfondis ont également été réalisés. Au moment de l'enquête, ces jeunes peuvent se trouver dans l'une de ces trois situations : occuper un emploi (c'est le cas pour près de la moitié d'entre eux), être sans emploi (situation vécue par un peu plus du quart des jeunes) ou être scolarisés (pour plus d'un quart également).
- 6 Le dispositif de la recherche, s'il s'avère heuristique, implique de nombreuses difficultés lors de la réalisation de la recherche⁶. À partir des éléments recueillis pour le plus grand nombre de jeunes (soit 393), l'échantillon enquêté par voie de questionnaire (200 jeunes) apparaît plus précarisé que l'ensemble de la cohorte⁷. En effet, la part des jeunes en situation de stabilité (contrat CDI à temps complet ou fonctionnaire) passe de 39 % dans l'échantillon à 56 % dans la cohorte, tandis que les jeunes en grande précarité (ils n'ont jamais, ou presque, travaillé) y occupent une part moindre (14 %), contre 20 % dans l'échantillon. Il en va de même pour les jeunes en situation précaire (11 %) (malgré le fait qu'une partie d'entre eux travaille, car uniquement avec des contrats précaires et de manière irrégulière), contre 17 % dans l'échantillon. La part de jeunes en situation de stabilité précaire s'élève à 19 % (la majorité d'entre eux travaille avec des contrats précaires réguliers, ou a travaillé auparavant en CDI, ou travaille à temps partiel), tandis qu'elle est de 24 % dans l'échantillon. Pour près des deux tiers des jeunes

enquêtés, la situation reste donc instable, dont plus du tiers est en situation de précarité avérée, voire de grande précarité.

- 7 Ces écarts sont imputables au travail de terrain lui-même : davantage de jeunes habitant encore le quartier (55 %) ont été enquêtés ; alors que la cohorte globale est composée d'une majorité de jeunes résidant aujourd'hui hors quartier (55 %). Il en ressort une image plus négative, alors même que, et ce n'est paradoxal qu'en apparence, les jeunes les plus précaires sont faiblement représentés dans ce travail de terrain en raison d'un refus plus important de la relation d'enquête. En d'autres termes, la part des jeunes précaires est probablement supérieure dans le quartier, que ce que j'ai pu en recueillir, mais elle est moindre à l'échelle de la cohorte.
- 8 C'est pour rendre compte de leur parcours d'insertion professionnelle qu'une typologie a été élaborée : elle distingue quatre types de jeunes selon qu'ils demeurent dans le quartier au moment de l'enquête ou en sont partis, leur plus ou moins grande instabilité professionnelle, et leur sexe⁸.

Le terrain d'enquête

Le quartier retenu est situé dans une commune du sud-est lyonnais, dans l'ancienne périphérie industrielle. Composé de logements sociaux, il abrite moins de 10 000 habitants et fait l'objet de procédures publiques depuis la fin des années 1980. Il est à ce titre emblématique des quartiers « politique de la ville », après avoir fait partie des « grands ensembles » qui ont accueilli les familles ouvrières et de la « petite classe moyenne salariée » au cours des années 1960.

Le périmètre de ce quartier correspond à deux zones Iris de l'INSEE et permet de disposer de quelques caractéristiques pour définir la population. Elles mettent notamment en évidence le processus de précarisation salariale dont sont victimes ces habitants quand on les compare à ceux du centre-ville de la commune. Par exemple, le taux de chômage des 25-49 ans des habitants du quartier s'élève à 32 %, contre 8 % pour les habitants du centre de la commune. Ce taux est donc quatre fois plus élevé, et la proportion de salariés avec un contrat précaire est, quant à elle, deux fois supérieure pour les CDD (13 % contre 6,5 %), et plus de six fois supérieure pour les contrats intérimaires et les emplois aidés (respectivement 6 % et 7 %, contre 1 % dans le centre de la commune). Le nombre d'habitants « sans diplôme » est également trois fois plus élevé dans le quartier, 39 % contre 13 % (données INSEE, RGP 1999).

Parmi les 473 individus identifiés, une partie a demeuré trop peu de temps dans le quartier pour pouvoir être retenu (ils n'ont pu vivre dans le quartier que l'année où ils ont été inscrits à l'école) et une autre partie est demeurée inaccessible. Ainsi, pour 55 d'entre eux, je n'ai obtenu aucune information. Quelques familles sont par exemple retournées dans leur pays d'origine. D'autres en situation très précaire (suite à des conflits familiaux, des problèmes de santé importants) ont connu de multiples déménagements qui les ont éloignés du quartier depuis de nombreuses années. L'ascension sociale est aussi une autre cause de « disparition » pour certaines familles qui ont quitté le logement social depuis plusieurs années. D'autres situations particulières apparaissent également, c'est le cas pour 25 d'entre eux (3 jeunes sont handicapés cérébraux, 5 sont en prison au moment de l'enquête, 14 vivent à l'étranger — généralement dans le pays d'origine des parents, et 3 jeunes sont également décédés). Au final, la cohorte est composée de 393 jeunes, parmi lesquels 200 ont été enquêtés par questionnaire, en tenant compte de la répartition par sexe et selon le lieu de résidence (grosso modo 50-50), tout en étant attentif à ne pas retenir trop de jeunes appartenant à la même fratrie (qui comporte en moyenne 6 enfants, afin d'avoir toutes les fratries représentées). Pour les 193 jeunes hors échantillon, divers renseignements ont été, dans la mesure du possible, recueillis afin de renseigner leur situation actuelle.

Qu'il s'agisse du questionnaire ou de l'entretien, les deux modes d'enquête ont consisté à reconstituer les trajectoires de ces jeunes à partir de sept thématiques : le rapport au quartier, le parcours scolaire, la situation à l'égard de l'emploi, les modes de sociabilité, les relations familiales, l'éventuelle décohabitation et vie conjugale, les sentiments d'appartenance.

Les *outsiders*⁹ ou les jeunes à la marge du monde du travail

- 9 Les *outsiders* représentent 28 % de l'échantillon enquêté par voie de questionnaire. Ce groupe, essentiellement masculin (80 % sont des hommes) est composé aux deux tiers de jeunes sans diplôme (ils étaient le plus souvent inscrits en CAP ou BEP). C'est le groupe qui concentre le plus grand nombre de non diplômés, plus d'un jeune sur deux sans diplôme en dépend¹⁰. Cette absence de diplôme est le résultat d'une situation de rupture scolaire, à la suite d'une accumulation de difficultés, ou d'un abandon après avoir échoué au CAP ou BEP. Cette situation a notamment pour effet que seul un

cinquième des *outsiders* travaille au moment de l'enquête, dont la très grande majorité occupe des emplois d'ouvriers et uniquement dans le cadre de contrat d'intérim ou CDD. Par ailleurs, ces jeunes appartiennent à la première tranche d'âge de la cohorte : 86 % ont entre 20 et 25 ans inclus. Et tous habitent le quartier, ils n'ont d'ailleurs généralement connu que ce lieu de résidence pour les trois quarts d'entre eux.

- 10 Les résultats du questionnaire dressent un profil qui correspond amplement aux situations décrites au cours des entretiens. En effet, au moment où les entretiens ont été réalisés, tous ces jeunes sont « sans emploi », ce qui recouvre des situations fort disparates : soit ils font partie des « chômeurs récurrents de courte durée » (ils ont pu occuper une mission d'intérim peu de temps auparavant), soit ils sont des « chômeurs de longue durée » (ils n'occupent que très ponctuellement des emplois non qualifiés sur de courtes périodes), soit ils sont en situation d'inactivité (ils n'ont pas d'emploi et n'en recherchent plus)¹¹. Il s'agit là d'une forme d'auto-exclusion du marché de l'emploi, ayant intériorisé leur chance objective d'obtenir un emploi. Car, depuis leur sortie de l'école, ces jeunes n'ont jamais eu accès à un emploi stable, ou même à des emplois à durée déterminée de manière régulière : ils n'ont connu que la marge du marché de l'emploi. Parmi les jeunes qui n'ont le plus souvent pas travaillé depuis leur sortie du système scolaire, ils arrivent largement en tête (près d'un sur deux). Leur situation sociale se caractérise par une grande précarité.

- 11 Hacène, sorti du système scolaire depuis huit ans, n'a jamais connu une période de travail supérieure à trois mois consécutifs :

« Je ne travaille pas souvent, je suis plus souvent au chômage qu'au travail [...]. Je galère pour le travail, des fois, ils [une agence d'intérim] nous appellent pour deux jours de boulot, après ils ne nous rappellent plus pendant... ils nous oublient, on aurait dit pour dépanner, on est des roues de secours ».

- 12 Fouad, quant à lui intérimaire irrégulier, évoque les conditions de travail qui leur sont réservées lors de ces missions de courtes durées, pour réaliser le « sale boulot » :

« Et après [à la fin de la mission d'intérim], ils [l'employeur] nous disent "allez dehors !" On est comme au temps des Pharaons, pour porter les trucs les plus lourds... les boulots de chiens, ils nous donnent ».

- 13 Saïd, qui est sorti de ce groupe, est aujourd'hui commerçant, il évoque avec plus de précisions son expérience d'*outsiders* :

« C'était difficile parce que je n'ai même pas le brevet des collègues, je suis sorti en troisième, j'avais aucune qualification. [...] ça fait que je faisais quoi, tous les boulots de manards, tout ce qui est manutention [...] dans les zones de froid, j'ai travaillé dans les abattoirs, alors ça aussi c'est dur à voir ça [...]. J'ai travaillé aussi dans une menuiserie, j'ai fait beaucoup de boulots, je sais même plus [...] j'ai travaillé au black¹² aussi, jusqu'à ma majorité j'ai souvent travaillé au black, tout ce qui est nettoyage... [...] je le faisais [le tuyau était donné] par des amis du quartier. [...]. Il y a souvent des périodes où je ne travaillais pas pendant six mois continus carrément [...]. Les boulots que je fais c'est des boulots qui tapent sur la tête [...] on se met à travailler à l'usine ou à l'abattoir, on ne peut pas parler, on a nos casques sur la tête, on fait que de penser par exemple, on voit que du sang par exemple ».

- 14 Les jeunes de ce groupe occupent donc, très occasionnellement, des emplois qui ne demandent aucune qualification particulière, comme la manutention ou l'entretien. Le reste du temps, la majeure partie du temps, devrait-on dire, ils « galèrent » et subissent cette situation qui génère un profond mal-être. Bien entendu, cette souffrance n'apparaît pas d'emblée, des sentiments mêlés de pudeur, d'injustice, et de honte, les incitent à la cacher. Ils tentent même de valoriser leur situation, la présentant plutôt comme choisie que subie, et ils ne se montrent pas toujours très actifs dans la

recherche d'emploi. Mais, à l'instar de F. Dubet (2003 : 12), on peut se demander s'il s'agit d'« un refus du travail ou bien d'une rationalisation des stratégies de survie devant l'absence d'emploi ? ». Ils vivent alors de petits trafics et business divers (profitant des interstices laissés vacants par les réglementations commerciales européennes, par exemple, mais aussi de trafics « classiques » : vente de shit, recel...)¹³.

- 15 Ces hommes font partie des jeunes visibles en bas des tours, ceux qui sont censés représenter les « jeunes des quartiers », stigmatisés par des codes langagiers et vestimentaires, et désignés comme délinquants. Et, en effet, l'entrée dans la délinquance a généralement marqué une étape de leur parcours. Le passé carcéral (d'une minorité d'entre eux) devient un obstacle supplémentaire, mais, plus fondamentalement, c'est la relégation dont ils sont victimes au quotidien qui contribue à entériner (presque à justifier) leur mise à l'écart.

« C'est [à cause de] ce qui se passe dans le quartier, il y a des fois, on va dire la société, mais on peut dire qu'il y a des gens aussi, ils nous mettent des barrières [...] tout le monde, la police, quand elle confond tout le monde, des entreprises comme P [le bailleur du quartier] qui confond tout le monde, la mairie qui confond tout le monde, parce qu'on habite dans des quartiers, alors ça y est, on est tous dans le même sac. On habite dans des quartiers OK, on est obligé de traîner en bas de notre quartier et quand ils nous voient en bas, ils nous prennent pour je ne sais pas qui, il y a eu plein de cas où j'ai été confondu grave à cause de ça [...] les contrôles [de police] c'est tout le temps, tout le temps. [...] Ils [d'éventuels employeurs] voient que ça fait un an que je n'ai pas travaillé dans ça [son secteur de formation], ils se disent : « c'est chelou [louche], soit il a fait de la prison, soit il a fait ça... » [...]. On a envie de tout changer, changer carrément, et il y a toujours quelque chose qui revient, au moment où tu as envie d'être bien, il y a toujours quelque chose qui revient [...] Ce n'est pas le passé qui compte, c'est maintenant ».

- 16 Malek, à l'image des expériences vécues dans ce groupe, ne parvient plus à se projeter dans une activité professionnelle définie et réaliste, ni même à avoir l'espoir d'une amélioration sensible de sa condition. Et d'ailleurs, tous ces jeunes déclarent ne pouvoir compter que sur « le piston » pour accéder à un emploi qui sera probablement identique à leurs rares contrats d'intérim. Aux discriminations qu'ils subissent dans l'accès à l'emploi, puis dans le monde du travail pour ceux qui parviennent à décrocher des « petits contrats », s'ajoute donc l'absence de perspectives d'emploi stable : un CDD est assimilé à un « bon plan ». Car la précarisation des conditions d'emploi s'exerce avec plus de violence encore auprès des salariés les moins/pas qualifiés.
- 17 Ainsi, les conséquences de la fragmentation du marché de l'emploi sont particulièrement visibles auprès de ce groupe dont la situation sociale actuelle éclaire le devenir probable des plus fragiles¹⁴. La segmentation du marché du travail exacerbe ces différenciations sociales en fonction du sexe, de l'âge, du niveau scolaire, de l'origine ethnique, et la fracture devient de plus en plus nette entre « les intégrés et les exclus » (Dubet, 2004 : 23). Et ces jeunes sont parfaitement conscients d'appartenir aux plus pauvres, aux plus stigmatisés, aux plus relégués en périphérie : outre d'être précaires, ils ont le sentiment de faire partie des exclus ; ce qui fait dire à Hacène : « On n'a pas les moyens d'être des citoyens, on dirait qu'on ne fait pas partie de la ville ».
- 18 L'expérience du quartier marque alors de manière encore plus indélébile leur existence : les pairs prennent une place considérable, se substituant parfois à d'autres liens familiaux. Le quartier devient alors leur territoire social central, dans lequel ils puisent diverses ressources, tout en percevant son caractère enfermante. Le quartier offre certes une sécurité affective, mais n'offre pas de garantie de protection, encore moins de possibilité d'organisation, il permet de gérer « la débrouille » (Dubet, 2003 :

69-72). Les jeunes le perçoivent, et ils en souffrent car ils se sentent délaissés. En effet, leur exclusion n'est pas que conjoncturelle, liée aux aléas économiques, elle est plus générale : elle signale d'autres formes d'exclusion sociale qui seront d'autant plus difficiles à surmonter qu'elles renvoient aussi à des difficultés d'ordre personnel et psychique. Il n'est pas de notre ressort d'en déterminer leurs causes : déterminent-elles les difficultés sociales qu'ils rencontrent ? Ou ces dernières sont-elles accrues par leurs problèmes spécifiques ? Une chose est sûre, des travaux récents mettent l'accent sur ce lien entre souffrances sociales et maladies psychiques¹⁵.

- 19 Pour l'heure, tous ces jeunes habitent encore chez leurs parents, et semblent s'en satisfaire. Le peu d'argent gagné est assimilé à de l'argent de poche. Qu'en sera-t-il, dans quelques années, lorsque surviendra le projet d'une vie de couple ou face à quelque événement familial ? Leur situation actuelle est source de grande souffrance, mais elle est atténuée par cette prise en charge familiale (la famille assure le plus souvent un toit et une partie des repas), et le sentiment de faire partie d'un groupe qui partage le même sort et offre certains gages de solidarité. Mais des subdivisions existent en fait dans ce groupe selon les ressources que peut offrir la famille face à cette précarité et leur expérience antérieure sur le marché de l'emploi. Une partie d'entre eux, pour qui le processus de désaffiliation est le moins prononcé, pourra rejoindre le groupe des *self made men*, les autres s'enfonceront dans la galère, ils se distinguent déjà par un processus d'auto-destruction avancé.

Les *self made men* ou un parcours professionnel en construction

- 20 Ce groupe représente 17 % de l'échantillon enquêté, il est aussi massivement masculin : les trois quarts sont des hommes. Mais, à la différence des précédents, ils n'habitent plus le quartier, même si quelques-uns d'entre eux y viennent encore régulièrement. Ils sont un peu plus d'un sur deux à avoir obtenu un diplôme, généralement un CAP/BEP. Ils sont également un peu plus nombreux à être actifs occupés (la moitié d'entre eux occupe un emploi au moment de l'enquête), ils demeurent toutefois majoritairement ouvriers, recrutés sur des contrats précaires courts. La moyenne d'âge de ce groupe est aussi plus élevée que celle du groupe des *outsiders* (45 % font partie des 26-29 ans).
- 21 De prime abord, la dénomination de *self made men* paraît guère appropriée, mais elle a pour fonction d'insister sur trois traits essentiels et communs aux membres de ce groupe :
- leur déception du salariat les a conduits à revendiquer le droit à ne plus être exploités et, pour ce faire, ils souhaitent obtenir une qualification à « négocié » sur le marché du travail ou créer une entreprise. Ils déclarent ne plus vouloir tout accepter du monde du travail (taux horaire, temps travaillé, etc.) ;
 - ils déclarent vouloir « réussir », ils ont un projet d'ascension sociale. Après une entrée dans la vie professionnelle difficile, ils sont aujourd'hui en mesure de se projeter dans un avenir professionnel ;
 - ils ont su mobiliser les ressources qui se trouvent à leur disposition (réseaux élargis, expériences familiales, etc.).
- 22 À l'image du groupe des *outsiders*, ces jeunes, peu ou pas diplômés, ont tous expérimenté des emplois précaires et non qualifiés, durant leurs premières années de

vie active (du type, manutentionnaire, manœuvre dans le bâtiment, préparateur de commandes). Cependant, à la différence du précédent groupe, ils n'ont jamais été éloignés de l'emploi ; certes, les emplois occupés étaient de courte durée, mais réguliers. Et ils ont toujours privilégié l'emploi, même éprouvant, à l'inactivité, car ils sont mus par un projet à plus long terme.

- 23 C'est le cas d'Amar rencontré peu de temps après son licenciement économique. À la suite de son BEP, il a occupé des emplois précaires et non qualifiés pendant plusieurs années, avant d'obtenir un CDI, mais il ne percevait aucune évolution possible dans cette entreprise. Il a donc préféré quitter cet emploi pour tenter de créer son entreprise ; l'expérience entrepreneuriale de son père, d'un frère et d'une sœur a pu constituer une ressource décisive¹⁶, ainsi que les économies qu'il a réalisées en vivant chez ses parents.

« On fait des boulots de galère. Parce que tous les boulots qu'on nous donne c'est des boulots de galère [...]. On fait des boulots de manards, on fait des heures où on t'escroque [...] j'étais payé moins que le SMIC tarif horaire ! Comment on n'est pas dégoûté ? [...] Je travaillais 45 heures par semaine, maintenant que je ne travaille pas, je ne vais pas rester à dormir, je vais essayer de me débrouiller, essayer de me débrouiller dans quoi que ce soit ».

- 24 Très vite, ces jeunes ont perçu leurs conditions de travail comme éprouvantes et dégradantes. Et, c'est là le point de rupture commun à ces jeunes, leur condition de salarié précaire représente une voie sans issue, dont il faut s'échapper avant qu'il ne soit trop tard. C'est donc la combinaison de ce contexte subi dans le monde salarial, et de leurs attentes personnelles, qui débouchent sur la formulation d'un nouveau projet professionnel. Pour être atteint, il implique le recours aux différentes ressources matérielles et relationnelles qu'ils peuvent mobiliser. En cela, ils se distinguent des *outsiders*, plus démunis, mais aussi plus contraints par le stigmate.
- 25 Saïd, qui a fait partie des *outsiders* lors de son entrée dans la vie professionnelle, relate comment sa déception de ne pas avoir été embauché dans un centre de soins, où il a fait son stage pour valider une formation professionnelle de brancardier, l'a poussé à reprendre le commerce de son père. Cette expérience, après des années de galère et de délinquance, l'a incité à s'appuyer sur les ressources à sa disposition pour ne pas « replonger ». Cette injustice constitue l'accident biographique qui va lui permettre, avec l'aide d'un frère aîné, de se lancer, tout en sachant que son père lui demanderait de faire ses preuves. Au moment de l'enquête, Saïd travaille depuis sept ans à son compte, avec la satisfaction d'être indépendant et l'héritier du père.

« Quand j'étais stagiaire, quand on me faisait faire des remplacements, on me disait : "ouais, Saïd, t'as un pied dans la maison, tu as la promesse d'embauche et tout et tout". Moi je me suis dit "c'est bon, j'ai trouvé ma place, ça y est, je vais être bien", j'étais habillé en blanc toute la journée, "ça y est, c'est fini le travail où j'ai du sang sur moi, comme l'abattoir". [...] Moi, quand on me disait "t'es volontaire pour faire un douze heures dimanche, huit heures du matin, huit heures du soir ?", "vas-y, il n'y a pas de problème, je le fais", tout le temps comme ça. [...] Je me suis senti roulé, après tout ce que j'ai fait, le temps que j'ai passé là, le temps que j'ai rendu service, le temps où... l'expression chez nous, "ils ont bien raqué sur moi", ils ont profité de moi, pour faire ça [...], tout ça pour rien. C'est pour ça, moi je leur ai dit "même maintenant, vous me proposez l'embauche dans deux mois, je n'attendrai pas deux mois, je ne la prends pas, au revoir" [...] et je suis parti. [...] Mais maintenant [qu'il travaille dans le commerce familial], je trouve que c'est mieux.

- 26 L'estime de soi, après un parcours éprouvant, est alors restaurée : le regard des autres est transformé, et, simultanément, ces jeunes ont aussi un autre regard sur la société.

Mais cette situation est fragile, et ils peuvent basculer à nouveau du côté de la galère ou, au contraire, connaître la réussite. L'avenir, en tout cas, semble plus ouvert.

Les *intellos précaires* ou un parcours professionnel frustré

- 27 Ce groupe, qui représente 23 % de l'échantillon, est composé de jeunes qui continuent à vivre dans le quartier. Il se caractérise par sa composition féminine (les deux tiers) et son niveau de diplôme : tous sont diplômés, dont les deux tiers ont obtenu au minimum le baccalauréat. Ils sont donc sur-représentés parmi les diplômés (ils représentent un tiers de l'ensemble des diplômés), et font partie de cette génération des « 80 % au bac »¹⁷.
- 28 Cette spécificité explique pourquoi ils ont été désignés par le terme d'« intellos », ils ont misé sur les études et croient fortement en la valeur du diplôme. Ces jeunes ont le plus souvent suivi une filière professionnelle ou technologique au lycée (c'est le cas de 90 % de ceux qui ont obtenu un bac), et parmi ceux qui ont poursuivi dans le cycle supérieur, ils se sont principalement inscrits dans les filières Droit et AES. Le choix de la filière universitaire apparaît plutôt comme un « non-choix », faute d'avoir disposé des informations nécessaires à une orientation adaptée. De plus, ils ont dû travailler parallèlement à leur cursus universitaire pour pouvoir continuer leurs études : ces jobs étudiants étaient difficilement compatibles avec la vie universitaire¹⁸, mais ils ont tenu « le coup » et se sentent récompensés de leurs efforts.
- 29 Pourtant, les années passées à l'université ont généré de la souffrance : outre le sentiment d'être perdu dans les enseignements, ils ont eu à se confronter à d'autres jeunes issus de milieux sociaux beaucoup plus favorisés. Malgré tous leurs efforts pour tenter de « s'accrocher », ils se sentent déplacés et perçoivent mieux les effets de réseau et de cooptation dans les métiers auxquels destine en particulier la filière du Droit. Réalité à laquelle se confronte Samira, hôtesse d'accueil avec un niveau licence.
- « C'était un long parcours du combattant, surtout après le bac [...] comme j'ai voulu continuer parce que j'étais intéressée par une branche en particulier, le droit, là, ça a été le parcours du combattant, franchement, c'était très, très, très dur, mais je suis contente quand même d'être arrivée au niveau bac + 3, et puis c'était épuisant [...] et s'assumer au niveau logement, financier et tout ça. [...] C'était, enfin moi, j'en retiens un souvenir assez difficile quand même. [...] Sachant que nos parents, enfin moi les miens, ils ne savent pas lire ni écrire, donc c'est quand même plus difficile que pour d'autres. [...] Notamment à la fac, j'étais avec des enfants de juge, d'avocat, d'huissier, on n'avait pas les mêmes conversations, moi, je venais de mon quartier, franchement, ce n'était pas pareil. Je m'en rendais compte, ne serait-ce que pour obtenir les bouquins, moi il fallait que je travaille en été pour me payer les livres, eux, ils avaient tout à la maison [...] Moi, j'allais voir mon père, il ne comprenait rien, le pauvre ».*
- 30 Les trois quarts d'entre eux travaillent au moment de l'enquête, mais pour près de la moitié avec un contrat précaire court, les autres sont en CDI ou titulaires de la fonction publique. Mais, alors que ces jeunes considéraient leur avenir professionnel avec optimisme, les diplômes obtenus en étant la garantie, plusieurs années après la sortie de l'école, ces jeunes se sentent déqualifiés et frustrés, car l'emploi occupé n'est pas en adéquation avec le niveau et/ou le contenu de leurs études¹⁹. Avec un niveau de diplôme bac + 2-3-4, ils se trouvent majoritairement à occuper des emplois qui relèvent de la catégorie des employés (hôtesse d'accueil, caissière, opératrice de saisie,

téléprospectrice, conseiller clientèle). Leur déception est grande quand ils constatent que ces emplois, obtenus facilement à la sortie des études, perdurent.

« C'est uniquement de la... c'est de la pure saisie, ce n'est pas ce que je pensais au début, je pensais que ça allait être... quand même aussi un peu de... je savais qu'il y aurait de la saisie, mais un peu de secrétariat aussi, histoire de... et finalement non, c'est que de la saisie. [...] Donc ce n'est pas très valorisant aussi et de toute façon, ce n'est pas ce que je voulais faire. J'avais pas une idée... une idée fixe pour savoir ce que je voulais faire en fait [avec un DEUG de droit] et en fait là, j'ai plein d'idées et j'ai envie de me renseigner sur toutes ces idées pour voir celles qui me plairaient bien ». (Soraya)

- 31 Ainsi, tous les emplois occupés depuis la fin des études résonnent comme un échec et une expérience dévalorisante. Et cette frustration est d'autant plus forte qu'elle fait écho aux espoirs déçus des parents. Ces jeunes ont le sentiment d'avoir trahi, alors qu'ils se sont conformés au désir de leurs parents : faire des études pour réussir. Leur ressenti est vif, eux qui ont cru que les études leur permettraient de sortir de leur condition et d'être « comme les autres ». C'est le cas de Kamel, diplômé d'une maîtrise AES et d'un BTS qu'il a obtenu après sa formation initiale, faute d'avoir pu obtenir un emploi après sa sortie de l'université, il est aujourd'hui intérimaire dans une entreprise du service public.

« Ce qu'il y a de frustrant c'est que c'est vrai, on a l'impression en dépit d'eux [en dépit du handicap scolaire des parents] de faire des études, de faire plein de choses, [et] on a l'impression de stagner. [...] Moi j'ai mon père qui me le dit, "moi, franchement, à l'époque, j'ai toujours cru que les études c'était un moyen d'ascension, d'intégration", mais il le voit qu'on galère. [...] J'ai tenté pleins de choses, même des concours administratifs, j'ai passé les oraux. [...] Les démarches [pour trouver du travail], toujours, bien sûr, ma crainte c'est "est-ce que dans quelques années je serai encore là ?" Parce que moi, c'est comme tout le monde, j'ai envie de me poser, j'ai envie de fonder un foyer, j'ai envie d'avoir une famille, j'ai envie de construire quelque chose, mais là on n'avance pas, on vit au jour le jour, moi j'ai l'impression de vivre au jour le jour. [...] J'en ai marre parce qu'on a tous une période transitoire sur le marché du travail, mais moi ça fait quatre ou cinq ans [...] et je n'ai connu que la précarité, ça c'est clair et net, j'ai touché une fois le RMI, ça m'a fait mal au cœur ! [...] Le seul truc où vraiment je suis déçu, c'est l'aboutissement final, j'attendais une meilleure reconnaissance de certaines choses et voilà quoi ».

- 32 Ce sentiment d'injustice est d'autant plus vif qu'il s'inscrit dans un contexte de discriminations ethniques qu'ils ont eu à subir au cours de leur scolarité et leur parcours professionnel. Ils mettent alors en cause leur lieu de résidence comme facteur favorisant ces discriminations, et pour cette raison, prennent leur distance avec le quartier : ils ont organisé leur vie de manière à y passer le moins de temps possible. Tout leur univers de référence se trouve à l'extérieur du quartier, et c'est pourquoi ils vivent d'autant plus vivement leur échec professionnel qu'il ne leur permet pas de quitter le quartier.

« Je n'y suis jamais [dans le quartier], dès que je peux m'en aller, je m'en vais, c'est clair [...]. J'ai certains de mes amis qui me disent "celle-là, elle connaît tous les cafés de Lyon", c'est exact, j'aime bien sortir ! J'aime bien aller en boîte, j'aime bien tout ce que les jeunes font aujourd'hui, enfin presque tous ! [...] Maintenant, si je dois quitter [le quartier], demain, les yeux fermés, j'y vais, il n'y a pas de soucis ! » (Latifa, en recherche d'emploi, auparavant employée dans la téléprospection)

- 33 Un des modes de sorties de ce groupe est de rejoindre le groupe suivant, celui des actifs stables, s'ils parviennent à obtenir une amélioration de leur situation professionnelle. Ils partagent en effet la même aspiration à la promotion que ces derniers, mais pour l'heure, ils n'ont connu le monde du travail que sous l'angle de la précarité et/ou de la déqualification²⁰. Passer les concours de la fonction publique est une des solutions

envisagées pour sortir de cette impasse, et ainsi acquérir la promotion professionnelle tant convoitée.

Les *actifs stables* ou l'avenir professionnel ouvert

- 34 Ce groupe, qui représente 32 % des jeunes, est également au deux tiers féminin. Et s'ils sont un peu moins nombreux à être diplômés (82 %), en comparaison aux *intellos précaires*, ils se distinguent par la part de diplômés « professionnalisants » (BTS, DUT). L'autre élément de distinction concerne leur lieu de résidence : tous ont quitté le quartier, le plus souvent à l'occasion d'un déménagement familial. En effet, la part de parents qui n'habitent plus le quartier est parmi les plus fortes dans ce groupe (67 %), et ils sont les plus nombreux à être propriétaires de leur logement (parmi les parents propriétaires, plus d'un sur deux sont des parents d'*actifs stables*). Outre une absence de discrimination liée au lieu de résidence, quitter le quartier témoigne d'un projet d'ascension sociale porté par la famille qui lie le départ du quartier à l'accès à des perspectives plus favorables.
- 35 Là encore, ils débentent dans la vie active par des emplois déqualifiés : 86 % ont occupé des emplois d'ouvriers ou d'employés lors de leur premier emploi. Mais, à la différence des *intellos précaires*, ces jeunes ont eu très vite la possibilité d'obtenir des emplois plus qualifiés et stables. Au moment de l'enquête, 9 jeunes sur 10 occupent un emploi, dont 9 sur 10 en CDI, et près d'un tiers d'entre eux occupe un emploi parmi les professions intermédiaires. La déqualification initiale a été perçue comme une étape incontournable pour se donner le temps de trouver l'emploi adapté à leur qualification. À l'image de Sofian, ingénieur technico-commercial, se sentant rassurés, ils misent sur leur ascension socioprofessionnelle.

« Le DUT en poche, tout de suite, je suis sorti, je me suis dit "il faut que je trouve du travail [...] vite, je vais vite cumuler des heures pour pouvoir toucher le chômage et chercher dans ma branche tranquillement". Alors d'entrée, j'ai fait du n'importe quoi. C'était du déchargement de trente-trois tonnes, du travail en produits pharmaceutiques [...]. Après j'ai eu de l'intérim dans ma filière, en tant que dessinateur technicien de contrôle, et puis après j'ai eu un CDD de six mois dans une entreprise [de son secteur d'activité]. ça ne collait pas bien en fait [il a donc recherché un autre emploi par l'intermédiaire des annonces sur internet] et tout de suite après, je suis tombé sur un CDI, donc dans l'entreprise dans laquelle je suis aujourd'hui, un CDI avec une période d'essai de six mois. [...] Il a fallu un temps d'adaptation, mais ça a été [il a dû apprendre à maîtriser la partie technique et commerciale]. [...] Aujourd'hui je suis responsable de trois régions [...]. J'ai bien galéré [dans la scolarité], mais au jour d'aujourd'hui, effectivement, avec du recul, je suis content.

- 36 Toutefois, les parcours scolaires qui ont conduit à cette stabilité professionnelle sont disparates²¹ : soit « linéaires courts », c'est-à-dire sans redoublement ou un seul, vers une filière choisie et validée par le diplôme obtenu, généralement un BEP ou un bac professionnel, soit « linéaires longs », validés par un diplôme de l'enseignement supérieur, soit « chaotiques », ils sont composés de redoublements et de réorientations « multiples », mais au final, ces jeunes obtiennent un diplôme de l'enseignement supérieur, après un parcours rempli d'embûches (du fait des conditions de travail scolaire à la maison, de la nécessité d'avoir un travail salarié, du manque d'information au moment des orientations, des discriminations ethniques subies de la part de quelques enseignants, etc.). Ce groupe n'est donc pas constitué uniquement des « bons élèves ».

37 Mais leurs diplômes se révèlent plus rentables sur le marché du travail : c'est le cas des diplômes techniques du supérieur (BTS, DUT). Or ce constat, s'il n'est pas nouveau, conduit à souligner les effets provoqués par l'alternance d'une filière d'enseignement à l'autre : les jeunes qui « réussissent » dans les filières techniques et professionnalisantes du supérieur proviennent très majoritairement des filières générales du lycée (dans 9 cas sur 10, les *actifs stables* ont décroché un bac général), tandis que c'est l'inverse qui se produit dans le groupe des *intellos précaires*. Alors que le cursus suivi par les *actifs stables* porte ses fruits en termes d'insertion professionnelle, de stabilité d'emploi et d'ascension sociale, dans celui des *intellos précaires*, l'insertion est problématique et entérine une forte déqualification qui provoque de nombreuses frustrations.

38 À la différence des *intellos précaires*, les jeunes de ce groupe ont misé sur la plus-value apportée par un diplôme professionnalisant du supérieur, ayant intériorisé les limites avec lesquelles ils devaient faire. Alors que les premiers ont cru à l'ascension sociale par la réussite scolaire (illustré par leur entrée à l'université), les jeunes *actifs stables* se révèlent plus pragmatiques. Il est d'ailleurs fréquent que leur « job étudiant » se transforme en premier emploi, comme dans le cas de Fatima.

« Mon rêve, je te le dis franchement, c'était d'aller à la fac, j'ai fait un cours de fac ! Je n'étais vraiment pas dans mon élément, donc déjà je ne connaissais personne, j'ai été vraiment choquée parce qu'il y a beaucoup de Français par rapport aux Arabes. Les gens te regardent bizarrement. [...] J'ai fait un cours ! [...] Et moi, je regarde le prof, je regarde autour de moi et je fais "mais qu'est-ce que je fous là ? !" Je me dis "mais, c'est pas possible !", et je travaillais en fait à côté, dans la prospection, en émission d'appels pour I [...]. Donc après on a eu une pause, j'ai pris mes affaires, je suis partie, je ne suis plus jamais revenue ! [...] J'étais vraiment pas à ma place, vraiment pas à ma place, je n'ai jamais été aussi mal à l'aise d'ailleurs de toute ma vie [...]. Il y avait quelque chose qui ne passait pas, il y avait aussi le fait que je travaillais, et je gagnais beaucoup, beaucoup d'argent, donc je me suis dit "c'est une perte de temps d'être ici au lieu d'être au téléphone en train d'appeler, au lieu de gagner ma vie, je suis là !" »

39 Tous ces jeunes continuent d'entretenir un projet d'ascension sociale, en revanche, ils envisagent des moyens différents pour y parvenir. Se mettre à son compte est une des possibilités envisagées, tout comme dans le groupe des *self made men*. Évoluer dans l'entreprise ou changer d'employeur, au besoin par un diplôme acquis en formation continue, constitue d'autres pistes qu'ils comptent explorer. C'est le cas de Fadila qui, parallèlement à son BEP, a commencé à travailler pendant les vacances scolaires dans une boutique de vêtements. Suite à l'obtention de son diplôme, ce commerçant l'a employée trois ans, sans la déclarer. Lorsqu'il décide de mettre un terme à son activité, Fadila se retrouve sans ressource, elle travaille alors six mois comme femme de ménage. Pouvant alors bénéficier du chômage, elle suit une formation par le biais de la mission locale qui la conduit à effectuer un stage dans un commerce « en franchise » de prêt-à-porter où elle obtient un CDI. Elle y travaille toujours au moment de l'entretien, mais aujourd'hui, ne percevant aucune possibilité d'évolution, elle aimerait se mettre à son compte.

40 Ces jeunes se distinguent par l'acquisition de ressources objectives et personnelles qui sont mobilisées tout au long de leur parcours socioprofessionnel. Passer d'un groupe d'appartenance à l'autre, grâce à leur réussite scolaire, à la mobilité spatiale et à l'acquisition de nouvelles normes et aspirations, a contribué à élargir leur horizon des possibles²² : la mobilité professionnelle s'en est aussi trouvée favorisée.

- 41 De plus, le thème des discriminations est assez peu présent, même si tous reconnaissent qu'ils ont pu être victimes d'un traitement inégal à un moment ou un autre de leur parcours, cette expérience n'est pas intervenue dans l'emploi actuel. Et tous insistent sur la nécessité de se conformer aux normes du milieu qu'ils intègrent, c'est ainsi qu'ils pensent être en mesure de « changer le regard » afin de parvenir à être reconnus. En suivant la terminologie de F. Dubet (2000), ils font partie des intégrés du marché du travail, nettement moins soumis que les trois autres groupes à la démultiplication des inégalités, même si un déclassement est toujours possible dans cette société de plus en plus soumise aux risques de l'insécurité sociale (Castel, 2003).

Des situations d'entre-deux

- 42 Si l'analyse typologique s'avère féconde, au terme d'un tel travail, il n'est pas rare de voir émerger quelques situations intermédiaires. C'est le cas des jeunes qui vivent dans le quartier et sont stables professionnellement (ils ont tous un CDI), tout en n'ayant pas obtenu de diplôme ou seulement un CAP/BEP. Ce groupe est composé très majoritairement d'hommes ouvriers, mais ils ne peuvent ni être assimilés aux *actifs stables* ou aux *self made men* qui tous ont quitté le quartier, même s'ils peuvent par certains côtés leur ressembler, ni être assimilés aux *outsiders*, car ils sont en situation d'emploi stable, alors qu'ils ont un parcours scolaire comparable, ni aux *intellos précaires* qui eux ont tous obtenu des diplômes au moins équivalent au baccalauréat. Ils leur ressemblent toutefois par leur invisibilité dans le quartier, leur volonté de prendre de la distance.
- 43 Si leurs parcours ressemblent beaucoup à ceux des *outsiders*, quels sont les éléments qui interviennent dans leur parcours et les conduits à s'en distinguer ? Cet aspect est à approfondir, mais d'ores et déjà quelques pistes permettent d'éclairer la spécificité de la condition sociale des *outsiders*. Malgré la dureté qu'ils affichent, ils se sentent vulnérables ; et très vite, on perçoit les blessures. Ils tentent de s'en protéger en se repliant sur le groupe, en « déconnant », mais elles accentuent leurs difficultés sociales, en même temps qu'elles contribuent à expliquer leurs parcours fragmentés. La question de l'estime de soi, qui se pose dès la socialisation primaire, prend donc toute son ampleur parmi ce groupe. Malmenés par la vie, ces jeunes connaissent une insertion sociale difficile et cet « échec » dévoile leurs blessures intimes (conflits familiaux, séparations, violences, etc.). La galère est aussi l'expression d'un malaise familial : parce que ces jeunes n'ont pas puisé dans l'univers familial la reconnaissance nécessaire à leur construction identitaire et psychique²³, c'est aujourd'hui l'ensemble de leur vie qui s'en trouve déstructurée. Cet effet perdure d'autant plus que ces familles, pour différentes raisons, continuent d'être en souffrance. Les jeunes, qui auraient réussi à s'extraire de ce climat tendu, auraient-ils mieux réussi leur insertion professionnelle, malgré des parcours analogues au départ ?
- 44 Cette conception dynamique de l'analyse typologique permet également d'étudier les passages d'un type à l'autre, au gré des cheminements de ces jeunes, selon qu'ils prennent plus ou moins de distance avec le quartier et changent de situation à l'égard de l'emploi. C'est en particulier le cas de quelques *outsiders* qui devraient rejoindre les *self made men*, de même que quelques *intellos précaires* pourraient à terme faire partie des *actifs stables*.

- 45 Enfin, cette typologie n'a pu prendre en compte le cas des étudiants qui, par définition, ne sont pas insérés sur le marché de l'emploi (entendu une fois leurs études initiales terminées). Or, les étudiants représentent un quart de l'échantillon enquêté et, s'ils sont en moyenne plus jeunes, ils font aussi partie des « bons élèves » de la cohorte : 28 % ont atteint un niveau bac + 3 et plus, contre 4 % parmi ceux qui ont quitté le système scolaire, et ils suivent plus fréquemment une filière de l'enseignement général (en comparaison aux jeunes sortis du système scolaire, ils sont plus du double à avoir obtenu un bac général, les étudiants inscrits en DEUG sont presque aussi nombreux que ceux inscrits en BTS-DUT, on voit également apparaître des jeunes (hommes) inscrits en école d'ingénieur) ; et ils sont 55 % à avoir atteint le cycle bac +2, contre 10 % parmi les jeunes qui ont quitté le système scolaire. Au regard des résultats décrits, ils devraient plus sûrement rejoindre les trajectoires des *intellos précaires* et des *actifs stables*.

En guise de conclusion

- 46 Ces parcours éclairent des capacités différenciées à se projeter, à évoluer dans d'autres mondes sociaux, que le quartier. Or, cette capacité est une condition de l'affirmation de soi, qui signale des lignes de clivage très nettes entre les groupes de la cohorte. Ainsi, ces jeunes, selon leurs ressources scolaires, matérielles, psychiques, relationnelles, disposent de moyens fort inégaux pour réaliser ce passage à l'âge adulte. Toutefois, cette diversité des trajectoires ne doit pas cacher la part de destin commun à ces jeunes.
- 47 En effet, issus de familles populaires, ces jeunes ont aussi à affronter une difficulté supplémentaire : l'obstacle à franchir pour dépasser la situation professionnelle de leurs parents est plus grand pour cette génération, en raison de la détérioration des conditions salariales et des cités populaires. S'il est aujourd'hui largement admis que ces jeunes subissent tout particulièrement des pratiques discriminatoires racistes ou ethniques²⁴, la seule variable « d'origine étrangère » est probablement insuffisante pour comprendre le parcours de ces jeunes français d'origine maghrébine. En effet, le sexe, le niveau de diplôme, le fait de demeurer dans le quartier ou de le quitter (même temporairement), le contexte familial, sont autant d'éléments à considérer simultanément pour comprendre les discriminations que subissent tout particulièrement certains. Car, malgré des caractéristiques communes au départ (ils ont vécu dans le même voisinage, ont fréquenté la même école, ont connu une configuration résidentielle identique), leur entrée dans la vie adulte, et notamment l'insertion professionnelle, dévoile des parcours différenciés.
- 48 C'est pourquoi, la conception manichéenne, qui consisterait à opposer les jeunes d'origine maghrébine aux jeunes d'origine française, et uniformisante, qui supposerait un destin commun à partir d'une situation de départ « identique », est réductrice. En effet, une partie de ces jeunes français d'origine maghrébine ont probablement un parcours comparable aux jeunes français de parents non immigrés de milieu populaire résidant dans une cité, car les difficultés d'insertion professionnelle marquent indéniablement l'entrée de tous dans le monde du travail actuel²⁵. Toutefois, les discriminations ethniques constituent un obstacle supplémentaire qui aggrave la précarité de leur condition de nouveaux entrants sur le marché du travail. En effet, même parmi les jeunes les plus stables professionnellement, les traitements inégaux

qu'ils subissent dans le monde du travail, et plus généralement dans la société, impriment indubitablement une marque à leurs parcours.

- 49 Plus d'un an après les émeutes de 2005 qui avaient un temps laissé penser que la classe politique tirerait les leçons de ce profond malaise social, on ne peut que constater l'absence d'une véritable action politique pour s'attaquer aux sources de ce malaise. Il est à craindre que le sentiment partagé par ces jeunes, y compris pour les mieux lotis (ceux qui possèdent des diplômes, ont un emploi stable, une reconnaissance en dehors du quartier, un réseau relationnel...), d'être des citoyens de seconde zone, méprisés et délaissés, n'est pas prêt de disparaître. Au contraire, le processus de polarisation résidentielle et de ségrégation qui s'accroît dans certains quartiers populaires (Préteceille, 2006), amplifié par l'accroissement de la précarisation salariale, aggrave les inégalités sociales, et met à mal leur volonté d'être reconnus comme des acteurs de la société française.

BIBLIOGRAPHIE

ABOU SADA Georges, ZEROULOU Zahia (1993) *L'insertion professionnelle et l'accès à l'emploi des jeunes d'origine étrangère*, Lille, Rapport de l'OMINOR, 107 p.

AMRANI Younès, BEAUD Stéphane (2004) *Pays de malheur ! Un jeune de cité écrit à un sociologue*, Paris, La Découverte, 233 p.

AUBERT France, TRIPIER Maryse, VOURC'H François Éd. (1997) *Jeunes issus de l'immigration. De l'école à l'emploi*, Paris, CIEMI-L'Harmattan, 267 p.

Banlieue, lendemains de révolte (2006) Collectif, Paris, La Dispute, 154 p.

BEAUD Stéphane (2002) *80 % au bac... et après ? Les enfants de la démocratisation scolaire*, Paris, La Découverte, 350 p.

BEAUD Stéphane, PIALOUX Michel (2003) *Violences urbaines, violences sociales. Genèse des nouvelles classes dangereuses*, Paris, Fayard, 425 p.

BORREL Catherine, SIMON Patrick (2005) Les origines des Français, in Cécile Lefèvre et Alexandra Filhon A. Éd., *Histoires de familles, histoires familiales. Les résultats de l'enquête Famille de 1999*, Paris, INED, pp. 425-442.

CASTEL Robert (2003) *L'insécurité sociale : Qu'est-ce qu'être protégé ?*, Paris, Le Seuil, 95 p.

CHAUVEL Louis (2007) Les jeunes, victimes du déclassement, in Louis Maurin et Patrick Savidan Éd., *L'état des inégalités en France 2007*, Paris, Belin, pp. 187-192.

DEJOURS Christophe (1998) *Souffrance en France. La banalisation de l'injustice sociale*, Paris, Le Seuil, 225 p.

DUBAR Claude (2000) *La crise des identités*, Paris, PUF, 239 p.

DUBET François (2001) Entrée dans la vie et socialisation en France, in Laurence Roulleau-berger et Madeleine Gauthier Éd., *Les jeunes et l'emploi dans les villes d'Europe et d'Amérique du Nord*, La Tour d'Aigues, Aube Éditions, pp. 27-41.

- DUBET François (2000) *Les inégalités multipliées*, La Tour d'Aigues, Aube éditions (version poche 2004), 74 p.
- DUBET François (1987) *La galère. Jeunes en survie*, Paris, Fayard (version poche 2003), 497 p.
- ELIAS Norbert, SCOTSON John (1965) [1997 pour la traduction française] *Logiques de l'exclusion*, Paris, Fayard, 314 p.
- FOUGERE Denis, POUGET Julien (2005) *L'emploi public s'est-il diversifié ? Sexe, niveau d'étude, origine sociale et origine nationale des salariés de la fonction publique et des collectivités territoriales*, Paris, La Documentation française, pp. 1-60.
- FRICKEY Alain, MURDOCH John, PRIMON Jean-Luc (2004) Les débuts dans la vie active des jeunes issus de l'immigration après des études supérieures, *Notes Emploi Formation du Céreq*, n° 9.
- GAULEJAC (de) Vincent, TABOADA LÉONETTI Isabelle (1994) *La lutte des places*, Paris, Desclée de Brouwer, 286 p.
- KAKPO Nathalie (2005) Relégation scolaire et recherche de requalification par l'islam, *Sociétés contemporaines*, n° 59-60, pp. 139-159.
- KHEDIMELLAH Moussa (2004) Tabligh ou l'islam apostolique au masculin dans les quartiers impopulaires de France, in Claire Cossée, Emmanuelle Lada et Isabelle Rigoni Éd.s., *Faire figure d'étranger. Regards croisés sur la production de l'altérité*, Paris, Armand Colin, pp. 261-276.
- LAGRANGE Hughes, OBERTI Marco Éd.s. (2006) *Émeutes urbaines et protestations*, Paris, Presses de la fondation des sciences politiques, 224 p.
- LE GOAZIOUI Véronique, MUCCHIELLI Laurent Éd.s. (2006) *Quand les banlieues brûlent... Retour sur les émeutes de novembre 2005*, Paris, La Découverte, 155 p.
- MARLIERE Éric (2005) *Jeunes en cité. Diversité des trajectoires ou destin commun ?*, Paris, L'Harmattan, 278 p.
- MEURS Dominique, PAILHE Ariane, SIMON Patrick (2005) Mobilité intergénérationnelle et persistance des inégalités. L'accès à l'emploi des immigrés et de leurs descendants en France, *Documents de travail*, n°130, INED, pp. 1-35.
- MUCCHIELLI Laurent, avec la participation de AÏT-OMAR Abderrahim (2006) Les émeutes de novembre 2005 : les raisons de la colère, in Véronique Le Goazioui et Laurent Mucchielli Éd.s., *Quand les banlieues brûlent... Retour sur les émeutes de novembre 2005*, Paris, La Découverte, pp. 5-30.
- PAUGAM Serge (2000) *Le salarié de la précarité*, Paris, PUF, p. 437.
- PRETECEILLE Edmond (2006) La ségrégation sociale a-t-elle augmenté ? La métropole parisienne entre polarisation et mixité, *Sociétés contemporaines*, n° 62, pp. 69-93.
- RICHARD Jean-Luc (2006) Jeunes adultes fils et filles d'immigré(s), niveaux de formation et fréquence différente du chômage selon les origines nationales parentales, *Migrations sociétés*, vol. 18, n° 105-106, pp. 189-212.
- ROULLEAU-BERGER Laurence (1999) *Le travail en friche. Les mondes de la « petite » production urbaine*, La Tour d'Aigues, Aube Éditions, 245 p.
- ROULLEAU-BERGER Laurence (2001) Les jeunes et l'emploi dans les villes d'Europe et d'Amérique du Nord : entre affiliation, désaffiliations et résistances, in Laurence Roulleau-Berger et Madeleine Gauthier Éd.s., *Les jeunes et l'emploi dans les villes d'Europe et d'Amérique du Nord*, La Tour d'Aigues, Aube éditions, pp. 5-23.

ROULLEAU-BERGER Laurence, GAUTHIER Madeleine Éd. (2001) *Les jeunes et l'emploi dans les villes d'Europe et d'Amérique du Nord*, La Tour d'Aigues, Aube Éditions, 349 p.

SANTELLI Emmanuelle (2007) *Grandir en banlieue. Parcours de jeunes français d'origine maghrébine*, Paris, CIEMI, 300 p.

SANTELLI Emmanuelle (2004) Les trajectoires socio-professionnelles d'une cohorte de jeunes adultes français d'origine maghrébine. Du quartier à l'entrée dans la vie adulte, *Migrations Études*, n° 121, pp. 1-12.

SANTELLI Emmanuelle (2002) Les jeunes et leur quartier : vers une nouvelle approche, *Agora. Débats/jeunesse*, n° 27, pp. 132-144.

SANTELLI Emmanuelle, LEGUBE Aude (2006) L'école et les mobilités en ville, *Ville, école, intégration. Diversité*, n° 146, pp. 111-115.

SILBERMAN Roxanne, FOURNIER Irène (2006) Les secondes générations sur le marché du travail en France : une pénalité ethnique ancrée dans le temps. Contribution à la théorie sur l'assimilation segmentée, *Revue française de sociologie*, vol. 47, n° 2, pp. 243-292.

TAFFERANT Nasser (2007) *Le business dans une cité HLM*, Paris, PUF, 179 p.

TRIBALAT Michèle (1995) *Faire France*, Paris, La Découverte, 231 p.

WIEVIORKA Michel (1997) « Avant-propos », in Norbert Elias N. et John Scotson, *Logiques de l'exclusion*, Paris, Fayard, pp. 11-27.

ZEGNANI Sami (2006) Les formes de l'islam salafi dans les cités. La pratique religieuse comme produit de relations sociales et comme forme renouvelée de l'engagement intellectuel dans les milieux populaires, *Séminaire du laboratoire Printemps*, 9 mars 2006, Paris.

NOTES

1. L'enquête *Mobilité géographique et insertion sociale* (Tribalat, 1995), a été la première à prendre en considération les descendants de familles immigrées. Depuis, les enquêtes du Céreq sur *l'Entrée dans la vie active* et d'autres enquêtes nationales ont introduit une variable sur le pays de naissance et/ou la nationalité des parents (enquêtes Emploi, Formation et qualification professionnelle, Étude de l'histoire familiale 1999, Histoires de vie 2003), et *l'Échantillon démographique permanent* de l'INSEE a également donné lieu à une exploitation sur la base de l'origine nationale des parents. Parmi les travaux statistiques, on peut citer les travaux de : R. Silberman, I. Fournier (2006) ; J.-L. Richard (2006) ; D. Meurs, A. Pailhé, p. Simon (2005) ; D. Fougère, J. Pouget (2005) ; A. Frickey, J. Murdoch, J.-L. Primon (2004). Parmi les recherches qualitatives, G. Abou Sada, Z. Zeroulou (1993) ; L. Roulleau-Berger, M. Gauthier (2001) ; S. Beaud, M. Pialoux (2003) ; E. Marlière (2005). Citons également les ouvrages parus suite aux « émeutes de l'automne 2005 » : collectif *Banlieue, lendemains de révolte* (2006) ; H. Lagrange, M. Oberti (2006) ; V. Le Goaziou, L. Mucchielli (2006) et les ouvrages de synthèse tels que F. Aubert, M. Tripier, F. Vour'h (1997) ; cette liste étant, bien entendu, loin d'être exhaustive.

2. Sur ces thèmes, cf. N. Tafferant (2007) ; S. Zegnani (2006) ; N. Kakpo (2005) ; M. Khedimellah (2004).

3. Parmi la population retenue, 94 % d'entre eux sont de nationalité française et presque autant sont nés en France.

4. Pour une description plus approfondie du cadre méthodologique de cette enquête et ses principaux résultats, cf. E. Santelli (2002, 2004, 2007).

5. Il s'agit d'une cohorte au sens démographique du terme, sans pour autant être une étude longitudinale. L'enquête a consisté, au moment où ils ont été contactés, à saisir de manière rétrospective leur parcours de vie entre la période de leur enfance dans le quartier et le moment de l'enquête.

6. Le fait que cette recherche soit financée par la Direction de la Population et des Migrations, le Fonds d'Action et de Soutien pour l'Intégration et la Lutte contre les Discriminations et le Plan Urbain, Construction et Architecture, m'a contraint à la réaliser en un an. Si l'analyse biographique a pris beaucoup plus de temps, le travail de terrain a été réalisé sur un temps court qui interdisait de comparer deux populations. C'était déjà une gageure énorme que de se lancer à la recherche de ces jeunes qui n'habitaient plus nécessairement à l'adresse indiquée lors de leur scolarité et de gérer le suivi de cette cohorte, dans un délai si court.

7. Les transformations salariales impliquent de ne plus se limiter au statut professionnel (le fait d'occuper un emploi ou non, le cas échéant la catégorie professionnelle). À partir des réponses fournies à plusieurs questions du questionnaire (le temps écoulé depuis la sortie des études, le temps passé à travailler depuis, le type de contrat de travail dominant et au moment de l'enquête, la situation actuelle...), j'ai construit une variable permettant de rendre compte de la plus ou moins grande stabilité ou précarité de leur statut. Cette catégorisation a permis, au-delà du fait que le jeune travaille, ou non, de rendre compte d'une situation plus proche de la réalité vécue au quotidien.

8. Précisons que l'analyse porte ici exclusivement sur les jeunes qui ont terminé leur formation initiale, soit près des trois quarts des jeunes étudiés. Parmi les 30 entretiens, 7 jeunes poursuivaient leurs études ; parmi les questionnaires, les étudiants représentent 29 % de l'effectif. Les effectifs sont exprimés hors les étudiants et les quelques personnes qui n'ont pu être classés pour des raisons personnelles (au total 6, femmes au foyer, maladie, invalidité).

9. Cette notion renvoie, bien entendu, aux travaux des sociologues interactionnistes, dont H. Becker, mais elle est employée ici en référence au travail de N. Elias et J. Scotson (1965) sur les logiques de l'exclusion. La mobilisation de cette notion a pour objet d'insister sur les processus par lesquels un groupe est stigmatisé et les effets produits sur leur identité. À la suite de M. Wieviorka qui a signé l'avant-propos de la réédition de cet ouvrage, cette désignation nous aide à comprendre ce que l'exclusion provoque sur un groupe : intériorisation du stigmate, difficulté à se constituer en acteurs... (1997 : 20), contribuant à éclairer les processus qui produisent cette exclusion.

10. Le taux de non diplômés, parmi les jeunes sortis du système scolaire, est 34 % pour l'échantillon enquêté. En incluant les jeunes scolarisés au moment de l'enquête, le taux diminue nettement et atteint les 25 %. Dans la population nationale, les sortants du système éducatif sans aucun diplôme représentent 13 % (INSEE, 2000, *Les jeunes*, Contours et caractères, p. 50).

11. Si ce groupe est relativement bien connu, car leurs caractéristiques rejoignent celles des jeunes des cités, analysées par d'autres sociologues, cf. en particulier F. Dubet (1987) ; S. Beaud et M. Pialoux (2003) ; L. Roulleau-Berger (1999), il en va différemment pour les autres groupes.

12. Ce travail non déclaré est le plus souvent réalisé pour le compte d'entreprises légales qui, à côté d'un bataillon d'intérimaires, font travailler des jeunes pour des missions ponctuelles (notamment dans le domaine de la manutention, de l'entretien, du bâtiment ou du gardiennage).

13. Ils ne s'inscrivent pas dans une forme de délinquance « professionnelle », leurs petits trafics relèvent des logiques internes à la galère (Dubet, 2003 : p. 117). Ils ne disposent bien souvent que de quelques euros en poche.

14. Qu'il s'agisse des analyses de L. Roulleau-Berger (2001) ; F. Dubet (2001, 2000) ou L. Chauvel (2007), tous soulignent la détérioration des conditions d'emploi des jeunes sous l'effet de la précarisation salariale.

15. Cf. en particulier les travaux de V. Gauléjac, I. Taboada-Léonetti (1994) ; C. Dejours (1998) ; C. Dubar (2000) ; R. Castel (2003).

16. Ces mobilisations familiales, aussi directes, sont rares, mais elles existent bel et bien, notamment quand le père a lui-même connu une mobilité professionnelle et/ou qu'il a créé une entreprise pour y installer son fils.
17. En référence au titre de l'ouvrage de S. Beaud (2002) qui décrit ce mirage de la démocratisation scolaire.
18. Il s'agissait le plus souvent d'emplois non qualifiés très éprouvants (entretien, grande surface, restauration rapide...), et parmi les jeunes interviewés, plusieurs ont connu des événements dramatiques (décès d'un parent, rupture familiale) aux répercussions multiples qui expliquent leurs parcours scolaires chaotiques (obtention d'un diplôme bac + 2 en quatre ou cinq ans, manque de moyens financiers, etc.).
19. En ce sens, ils font figure de « salariés de la précarité » (Paugam, 2000), car, comme les *outsiders*, bien que pour des raisons différentes, leur situation combine l'insatisfaction dans le travail (le statut et les fonctions dévolues) et l'instabilité de l'emploi.
20. La déqualification désigne les situations professionnelles dans lesquelles les jeunes occupent un emploi en inadéquation avec leur niveau de diplôme et/ou leurs expériences accumulées.
21. Il faut insister sur le fait que la part de jeunes ayant atteint le cycle supérieur est faible parmi les jeunes qui ont déjà quitté le système scolaire : 14 %, contre 83 % parmi les jeunes scolarisés au moment de l'enquête. Toutefois, précisons que tous les jeunes qui ont poursuivi leurs études dans le cycle supérieur mettent l'accent sur le soutien familial reçu au cours de leur parcours scolaire.
22. Les notions de « groupes de référence et d'appartenance » sont alors d'un grand intérêt pour en rendre compte, cf. E. Santelli et A. Legube (2006) à propos des mobilités urbaines.
23. Il va de soi qu'on atteint ici les limites de notre discipline ; toutefois quelques travaux permettent d'aborder ces aspects, cf. V. de Gauléjac et I. Taboada-Léonetti qui dévoilent notamment les liens étroits entre identité et dignité : « La positivité attachée à soi-même est une caractéristique importante de l'homme, et un besoin vital » (1994 : 96). De micro-actes témoignent, lors des rencontres avec ces jeunes, à quel point ce processus de valorisation de soi a été mis à mal, avec toutes ses conséquences pour leur existence tout entière. Le témoignage de Younès (Y. Amrani, S. Beaud, 2004) en fournit également une illustration : sa difficulté à exister, avec les autres, en dehors du quartier, provient de cette dépréciation de soi au sein même de la sphère familiale. Ce mal-être, articulé à une situation socialement stigmatisante, produit et aggrave ces processus d'exclusion sociale qui, en retour, renforcent leurs souffrances et rendent leur cheminement extrêmement complexe : l'accès à d'autres territoires sociaux paraît difficile, pour certains impossibles.
24. De nombreux travaux en témoignent, en particulier dans le domaine de l'emploi, cf. la note 1.
25. Il ne nous est à l'heure actuelle pas possible de comparer, à lieu de résidence comparable et à milieu social équivalent, les parcours d'accès à l'emploi des jeunes selon leur origine nationale. Or, il est indéniable que ces deux variables sont déterminantes. Les résultats de l'enquête *Trajectoires et Origines* seront précieux pour cette raison notamment, car, une enquête comme celle de l'*Étude de l'histoire familiale 1999* (Meurs, Pailhé, Simon, 2005) ne permet pas de raisonner à lieu de résidence et milieu social comparable ; or l'enjeu est bien celui-là, il faut pouvoir comparer leurs parcours aux autres jeunes qui disposent des mêmes caractéristiques. Loin de minimiser les effets des discriminations ethniques, cette précision vise à comprendre les conditions sociales qui les favorisent, afin d'agir sur les ressorts de ces inégalités.

RÉSUMÉS

Que devient une cohorte de jeunes français d'origine maghrébine qui ont comme point commun d'avoir tous grandi dans le même quartier de banlieue ? C'est cette problématique que l'article se propose de traiter en conjuguant une réflexion sur le devenir des jeunes des quartiers et la question du déclin de la société salariale. Si ces jeunes connaissent une situation spécifique liée aux discriminations ethniques qu'ils subissent, tout en rappelant que cette inégalité de traitement est un obstacle à leur insertion professionnelle, il apparaît aussi que leurs parcours correspondent plus largement aux conditions d'emploi rencontrées par les nouveaux entrants sur le marché du travail. L'auteure en distinguant quatre groupes de jeunes cherche à interroger leur construction identitaire et, *in fine*, les conditions de leur reconnaissance dans la société française.

Neighbourhood Youths of North African Origin: Struggling or Holding down a Steady Job, what Future? What becomes of a cohort of French youths of North African origin who all share the fact they grew up in the same tough neighbourhood? That is the question this article attempts to tackle by thinking out both the future one can expect for young people such as they and the decline of salaried employment in this society. Though these youngsters experience a specific situation linked to ethnic discrimination —and it must be recalled that such a source of inequality represents an obstacle on the road to professional integration— it would also appear that their story more broadly corresponds to the conditions that all newcomers to the job market encounter. Four particular groups of youths provide us with an opportunity to examine their identity formation and, *in fine*, the conditions on which gaining recognition in French society depend.

Los jóvenes de barrios periféricos de origen magrebí: entre dificultades y empleo estable, ¿qué futuro? ¿Cual es el porvenir de una cohorte de jóvenes franceses de origen magrebí cuyo punto en común es de haber crecido en el mismo barrio periférico? El artículo se propone tratar esta problemática conjugando una reflexión sobre el futuro de los jóvenes de barrios periféricos con el análisis del declive de la sociedad salarial. Si bien estos jóvenes sufren una situación específica de discriminación étnica que constituye un obstáculo a su inserción profesional, también es cierto que sus itinerarios están ampliamente ligados a las condiciones de empleo con las que se encuentra todo recién llegado al mercado laboral francés. La autora distingue cuatro grupos de jóvenes, se interroga sobre la construcción de sus identidades e, *in fine*, sobre las condiciones de sus respectivos reconocimientos en el seno de la sociedad francesa.

AUTEUR

EMMANUELLE SANTELLI

Chargée de recherche CNRS au MoDyS (Mondes et Dynamiques des sociétés), Université de Lyon, UMR 5264, Institut des Sciences de l'Homme, 14/16, avenue Berthelot, 69363 Lyon cedex 07, associée à l'INED. emmanuelle.santelli@ish-lyon.cnrs.fr